

Cuba renforce la protection de ses frontières contre le trafic de drogues

Ana Maria Dominguez Cruz

Des bombes de crème à raser, des flacons de compléments vitaminés, des chaussures à talon haut, quelques sandales de bain, des boîtes de chocolat en poudre et un article censé avoir une fonction religieuse : tous ces objets ont été détournés de leur fonction originale pour servir de « camouflage parfait ».

Des passagers provenant de l'étranger tentaient de passer au travers du matériel technique et de la vigilance du personnel de l'aéroport international José Martí, pour introduire dans le pays des stupéfiants tels que la marijuana et la cocaïne.

Mais la technique est au point, le personnel a reçu une formation de pointe, et ces tentatives ne font partie que d'une liste d'incidents divers, souvent ingénieux mais détectés à temps.

EXPERIENCE ET TECHNOLOGIE SE DONNENT LA MAIN

La Douane cubaine a pour principale mission la protection et la sécurité du pays. À cet effet, elle doit employer toutes les ressources et déployer les efforts nécessaires pour contrer, entre autres délits, le trafic de drogues et le crime organisé qui connaissent une expansion vertigineuse dans ce monde convulsé auquel Cuba n'est pas étrangère.

La Douane cubaine, membre du Système global de bureaux régionaux de liaison du renseignement de l'Organisation mondiale de la Douane et en particulier du Bureau régional de la Caraïbe, applique des politiques d'État qui déterminent son mode d'action à la frontière et à l'activité intérieure liée au commerce extérieur. Elle constitue donc un maillon fondamental pour fournir et traiter des statistiques de comportement de cette dernière activité dans le cadre de l'économie nationale. Elle participe en outre à des échanges d'informations, d'expériences et de pratiques douanières avec d'autres pays membres.

Comme le dit très bien José Luis Muñoz Toca, chef de la douane de l'aéroport international José Martí, « notre démarche actuelle consiste à nous doter d'une technologie plus moderne et d'un personnel efficace dans la lutte contre des illégalités de toutes sortes. Nos frontières doivent devenir étanches à la drogue et à toute forme de danger.

« La lutte contre le trafic et la consommation de drogues et de substances voisines est un de nos objectifs fondamentaux. Le personnel doit recevoir une formation permanente, car les méthodes des délinquants ne cessent pour leur part d'évoluer, de se perfectionner.

« Un exemple : dans 12 barres compactes glissées à l'intérieur de deux flacons de comprimés vitaminés, nous avons trouvé 2 648,92 grammes de marihuana; et 170,98 grammes de cocaïne. Une autre variante ingénieuse et de plus en plus fréquente ces derniers temps consiste à dissimuler la drogue dans des objets à usage religieux, eux-mêmes enveloppés dans du plastique ou du papier métallisé. »

« Jusqu'au mois d'avril de cette année, nous avons déjoué 11 opérations de ce genre et arrêté les onze voyageurs impliqués, dont 6 étaient porteurs de leur propre consommation tandis que les autres avaient voulu introduire la substance nocive dans le pays à des fins d'enrichissement.

« La question de la sécurité est un autre volet de notre action : il s'agit de lutter contre le trafic illégal d'armes, d'explosifs, de munitions et de substances chimiques, biologiques ou radioactives, et contre l'entrée dans le territoire de moyens et de matériels subversifs. Pour cette même période, on a aussi enregistré

plusieurs cas, certains consistant dans l'introduction d'armes et d'autres de pamphlets

contre-révolutionnaires », informe Muñoz Toca.

Il faut aussi parler ici du trafic illégal de personnes, même si ce trafic ne passe généralement pas par la voie aérienne, surtout si le nombre de ces personnes est élevé.

Cet organe de contrôle s'occupe aussi de la contrebande de marchandises, de l'extraction illégale de cigares et de tabac sous toutes ses formes, de devises, de métaux précieux et même d'exemplaires d'espèces animales ou végétales en voie d'extinction. Jusqu'au mois d'avril de cette année, 52 cas ont été recensés et concernent la falsification de la monnaie, la contrebande d'accessoires de portables comme les chargeurs, les batteries, les circuits et les étiquettes et bagues de cigares aux fins de vente ultérieure illégale.

« Du point de vue purement technologique, les aérogares 2, 3 et 5, le Fret international et l'aéroport de Cayo Largo del Sur, qui relève aussi de notre juridiction, sont dotés d'équipements d'une efficacité notoire pour ce genre de cas. Les détecteurs par rayons X permettent de découvrir un pourcentage élevé de délits.

Notre système de vidéo-vigilance comporte des caméras dans les quatre aérogares citées, et un point

de contrôle à l'aérogare 3. Il s'y ajoute des lonscans, qui analysent les particules, dans les aérogares 2 et 3.

Le pays en a acheté d'autres qui seront installés sous peu. »

« Aussi bien les détecteurs par rayon X que le lonscan, explique Muñoz Toca, permettent une révision technique des passagers et de leurs bagages sans passer par la fouille corporelle ; on évite ainsi des procédures envahissantes qui dérangent et peuvent même retarder le voyageur. »

Par contre, le dispositif connu à Cuba sous le nom d'Arc en C est un test effectué directement sur le passager en cas de nécessité ; il est de la plus haute utilité dans la détection des personnes qui transportent des substances toxiques dans leur propre corps.

Il faut tout de même le dire, soutient le spécialiste : les moyens techniques en soi ne suffisent pas, il est indispensable que le personnel qui s'en sert voie au-delà de leur écran...

« Il arrive souvent que la machine fournisse des images imprécises, mais l'expérience résultant du travail quotidien sur les manières diverses et souvent ingénieuses auxquelles recourent les délinquants pour violer la loi permet à notre personnel de détecter de la cocaïne dans une bombe de crème à raser, des médicaments ou une boîte de chocolat en poudre, grâce à ce qu'on pourrait appeler leur flair et leur bon sens », ajoute-t-il.

Yunaysis Reyes, technicienne spécialisée dans les rayons X, reconnaît que la tâche lui est devenue facile avec le temps. Pourtant, assure-t-elle, « découvrir quelque chose de plus à l'intérieur d'un objet qui, à première vue, n'a rien de suspect, cela demande du temps et du travail et, surtout, beaucoup de sérénité et de concentration dans l'utilisation de l'appareil », ajoute-t-elle.

La Douane nationale compte aussi sur des unités canines : des chiens entraînés de race cocker, labrador et springer spaniel, dont le rôle est de détecter aussi bien les explosifs que les drogues.

« Les chiens « marquent » des bagages ou même des passagers, s'ils détectent l'odeur d'une substance toxique présente dans le bagage ou ayant été consommée récemment par le voyageur à son arrivée dans le pays. Leur contribution est donc appréciable. Nous continuerons de perfectionner leur entraînement pour maintenir et élever les résultats », déclare Alejandro Moran, entraîneur de chiens.

Muñoz Toca nous rappelle opportunément que le travail du douanier ne se limite pas à identifier et à saisir ces objets. Cette première phase inaugure en fait la suivante : le suivi de chacun de ces cas, l'analyse des comportements selon le sexe, le lieu de résidence ou de provenance des personnes impliquées ; dans le cas des faux monnayeurs, ou relève le numéro de série de chaque billet, et cela peut donner lieu à des actions ultérieures.

PAR L'AUTRE VOIE

Le travail sur les bagages enregistrés n'est pas moins important : chacun des bagages est soumis à un contrôle par rayonnement avant d'être déposé dans la soute.

Isabel Cantero, une inspectrice de la Douane qui a 27 ans d'expérience derrière elle, explique que dans ce secteur ici il faut avoir une vue perçante pour identifier sans erreur le contenu de chaque paquet.

« La procédure, parallèle au processus de contrôle du passager, est simple : les images obtenues par rayonnement permettent de relever les éléments pouvant paraître douteux : interdits, indéfinis ou sujets à une taxe d'exportation. Chaque cas est traité individuellement et en détail, et les taxes sont acquittées par le voyageur, selon la norme établie. »

Chaque voyageur se voit remettre un formulaire de déclaration de douane, où il est tenu de faire figurer ses coordonnées et de déclarer ce qu'il introduit dans le pays en fait d'équipements, d'argent liquide, d'armes et de substances sous contrôle. Il arrive que des « erreurs » se glissent dans la déclaration, auquel cas le voyageur devra en assumer la responsabilité légale.

Dans le cas des bagages non accompagnés, envoyés de Cuba ou de l'étranger, on ne relève pas de violations de la part des personnes qui se présentent aux bureaux de l'aéroport, mais la Douane travaille à simplifier les démarches à réaliser, et à perfectionner les normes de contrôle en vigueur, afin de garantir, de façon plus objective, l'entrée et la sortie d'objets déterminés. **(Tiré de Juventud Rebelde)**